Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260410-172026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°17/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 20 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE : 16/03/2026

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 10

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, HERVÉ Anaïs, AUBERT ÉRIC, LE CROM Tiffany, CORDUAN Frédéric, BOUCARD Joël, CAUCHE Christian, JEGU Marie, METAYER Pascal

Etaient absents :
CORDUAN Brianne

Madame Céline ROUSSEL a été désignée secrétaire de séance.

ÉLECTION DE MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L.1414-1 et L. 1414-2 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

1- Composition de la commission

Considérant que :
Pour les communes de plus de 3500 habitants, la commission est composée :
Du maire ou de son représentant, président ;
De 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élu au sein du conseil municipal ;
OU pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission est composée :
Du maire ou de son représentant, président
De 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élu au sein du conseil municipal ;

2- Modalités de l'élection

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu :
- Scrutin de liste
- A la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Sans panachage ni vote préférentiel

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260410-172026-DE

3- Après appel à candidature, la liste suivante à été déposée :

Liste 1 :

Membres titulaires :	**Membres suppléants :**
- Marie JEGU	- Céline ROUSSEL
- Joël BOUCARD	- Pascal METAYER
- Christian CAUCHE	- Anaïs HERVÉ

4- Déroulement du scrutin :

Le conseil municipal a décidé de procéder au vote à main levée

Après vote et dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de votants : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

5- Calcul du quotient électoral

Pour mémoire, quotient électoral = Nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir

	Nombre de voix	Sièges attribués	Reste	Siège finaux
Liste 1	10	3	0	

6- Sont proclamés élus membres de la CAO :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Marie JEGU	- Céline ROUSSEL
- Joël BOUCARD	- Pascal METAYER
- Christian CAUCHE	- Anaïs HERVÉ

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

Proclame élus les membres de la commission d'appel d'offres tels que désignés ci-dessus ;

Précise que la commission sera convoquée par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

